



Conseil économique et social

Distr. : Générale
23 avril 2010

Français
Original : Anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique

Sixième session

Astana, 27 septembre-2 octobre 2010

Ordre du jour provisoire annoté

Le présent document contient l'ordre du jour provisoire de la sixième session de la Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement (première partie) et les annotations à l'ordre du jour provisoire (deuxième partie).

I. Ordre du jour provisoire

A. Segment hauts responsables

1. Ouverture de la conférence :
 - a) Allocutions d'ouverture ;
 - b) Élection du bureau ;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Développement durable en Asie et dans le Pacifique : tendances, problèmes, opportunités et perspectives de politique générale.
3. Examen de l'application des mandats suivants :
 - a) Recommandations de la cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (2005) ;
 - b) Initiative de Séoul sur la croissance verte ;
 - c) Initiative de Kitakyushu pour un environnement propre.
4. Examen approfondi des grands problèmes d'environnement et de développement et stratégies d'intervention en Asie et dans le Pacifique.
5. Projet de déclaration ministérielle.
6. Projet de plan régional d'application pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique (2011-2015) et initiatives complémentaires.

7. Questions diverses.
8. Adoption du rapport des hauts responsables.

B. Segment ministériel

9. Table ronde ministérielle.
10. Perspectives de politique générale dans la région de l'Asie du Pacifique.
11. Examen du rapport des hauts responsables.
12. Questions diverses.
13. Adoption de la déclaration ministérielle, du plan régional d'application pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique (2011-2015), des initiatives complémentaires et du rapport de la Conférence.
14. Clôture de la Conférence.

II. Annotations

A. Segment haut responsables

1. Ouverture de la conférence

a) Allocution d'ouverture

La Conférence sera ouverte par la Secrétaire exécutive de la CESAP. L'allocution d'ouverture sera prononcée par un représentant du Kazakhstan, pays hôte.

b) Élection du bureau

La Conférence élira un bureau comprenant un président, plusieurs vice-présidents et un rapporteur

c) Adoption de l'ordre du jour

Documentation

Ordre du jour provisoire annoté (E/ESCAP/MCED(6)/1).
La Conférence examinera et adoptera l'ordre du jour provisoire annoté.

2. Développement durable en Asie et dans le Pacifique : tendances, problèmes, opportunités et perspectives de politique générale

Documentation

Développement durable en Asie et dans le Pacifique : tendances, problèmes, opportunités et perspectives de politique générale (E/ESCAP/MCED(6)/1).

La Conférence passera en revue les changements rapides intervenus dans le domaine de l'environnement et du développement ces dernières années, déterminera les problèmes et les opportunités, et discutera des possibilités d'action pour parvenir au développement inclusif et durable dans la région. Pour faciliter cet examen, la Conférence sera saisie d'un document du secrétariat (E/ESCAP/MCED(6)/1) résumant les principales conclusions du rapport sur l'état de la durabilité environnementale en Asie et dans le Pacifique en 2010¹ qui contient des données et des éléments d'appréciation pertinents et analyse les conséquences de l'évolution des conditions du développement pour la prise de décisions et l'élaboration de politiques en connaissance de cause.

La Conférence souhaitera peut-être examiner les questions soulevées dans le rapport et se pencher sur les mesures prioritaires à inclure dans le projet de déclaration ministérielle et dans le plan régional d'application pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique (2011-2015).

3. Examen de l'application des mandats suivants:

- a) **Recommandations de la cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (2005)**

Documentation

Progrès dans l'application des recommandations de la cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (2005) (E/ESCAP/MCED(6)/2)

Le document E/ESCAP/MCED(6)/2 contient une analyse concise de l'application des recommandations de la cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique comme contribution à la mise en œuvre des engagements internationaux en rapport avec le développement durable, notamment Action 21, le Plan de mise en œuvre de Johannesburg et les recommandations de la cinquième Conférence ministérielle elle-même.

- b) **Initiative de Séoul sur la croissance verte**

Documentation

Progrès dans l'application de l'Initiative de Séoul sur la croissance verte (E/ESCAP/MCED(6)/3).

Le document E/ESCAP/MCED(6)/3 analyse la mise en œuvre des décisions pertinentes découlant de l'Initiative de Séoul sur la croissance verte, adoptée par la cinquième Conférence ministérielle.

¹ CESAP (publication des Nations Unies, à paraître).

c) Initiative de Kitakyushu pour un environnement propre

Documentation

Progrès dans l'application de l'Initiative de Kitakyushu pour un environnement propre (E/ESCAP/MCED(6)/4).

Le document E/ESCAP/MCED(6)4 présente les résultats obtenus dans l'application de l'Initiative de Kitakyushu pour un environnement propre, adoptée par la quatrième Conférence ministérielle (2000) et dont les activités ont pris fin en février 2010.

La Conférence souhaitera peut-être examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre de ces engagements et initiatives régionaux et se prononcer sur une éventuelle marche à suivre, notamment sur l'inclusion possible de questions prioritaires dans le plan régional d'application qui fait l'objet du point 6 de l'ordre du jour provisoire.

4. Examen approfondi des grands problèmes d'environnement et de développement et stratégies d'intervention en Asie et dans le Pacifique

Documentation

Problèmes et tendances émergents dans la gestion des ressources en eau (E/ESCAP/MCED(6)/5)

Problèmes et tendances émergents dans la gestion des ressources énergétiques (E/ESCAP/MCED(6)/6)

Problèmes émergents en matière de développement urbain inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique (E/ESCAP/MCED(6)/7)

Investissements dans la gestion durable des ressources naturelles: perspectives et politiques émergentes (E/ESCAP/MCED(6)/8)

Ce point de l'ordre du jour sera l'occasion pour la Conférence de procéder à un examen approfondi des questions cruciales qui se posent à la région et de poursuivre les discussions sur les stratégies à adopter pour les résoudre et sur les mesures à prendre pour promouvoir le développement inclusif et durable. La Conférence sera saisie de quatre documents de synthèse décrivant les possibilités de coopération régionale et internationale dans les domaines suivants: a) gestion des ressources en eau; b) gestion des ressources énergétiques; c) développement urbain inclusif et durable; et d) investissements dans la gestion durable des ressources naturelles, et dans lesquels sont également développées des questions transversales telles que les tendances émergentes et la persistance des lacunes dans le renforcement des capacités, le financement et les investissements et dans la mise au point, le transfert et la mise en service de technologies.

La Conférence souhaitera peut-être examiner les questions soulevées dans ces documents, élaborer des stratégies efficaces et des mesures concertées susceptibles d'être incorporées au projet de déclaration ministérielle et au projet de plan régional d'application pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique (2011-2015).

5. Projet de déclaration ministérielle

Documentation

Projet de déclaration ministérielle (E/ESCAP/MCED(6)/WP.1)

Un projet de déclaration ministérielle sera soumis aux hauts responsables pour examen avant d'être soumis au segment ministériel de la Conférence.

Un projet de déclaration ministérielle réaffirmera la volonté des membres et membres associés de la CESAP de parvenir au développement durable. Elle confirmera également l'engagement pris par les pays de la région de suivre la voie du développement écologiquement durable.

6. Projet de plan régional d'application pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique (2011-2015) et initiatives complémentaires

Documentation

Projet de plan régional d'application pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique (2011-2015) (E/ESCAP/MCED(6)/WP.2)

Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Conférence examinera le projet de plan régional d'application pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique (2011-2015) (E/ESCAP/MCED(6)/WP.2) qui doit constituer un cadre ciblé et concret pour une action visant à appuyer les efforts déployés en vue du développement durable.

Les modalités de mise en œuvre du plan régional d'application, telles que la coopération régionale, le financement du transfert de technologie, la réforme budgétaire, le suivi et l'examen du plan, sont mises en relief dans le projet. La CESAP, les organes et institutions partenaires des Nations Unies et d'autres organisations internationales, régionales et sous-régionales, devront collaborer à la mise en œuvre du plan et des initiatives qui l'accompagnent et à faciliter cette mise en œuvre, en partenariat avec les gouvernements, la société civile et le secteur privé.

Les hauts responsables examineront et finaliseront le projet régional d'application pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique (2011-2015) et recommanderont son adoption par les ministres.

7. Questions diverses

La Conférence pourra examiner toute autre question soulevée par les hauts responsables ou le secrétariat.

8. Adoption du rapport des hauts responsables

Documentation

Projet de rapport des hauts responsables (E/ESCAP/MCED(6)/WP.3)

Les hauts responsables examineront et adopteront un rapport qui sera soumis aux ministres (E/ESCAP/MCED(6)/WP.3).

B. Segment ministériel

9. Table ronde ministérielle

Une table ronde interactive sera organisée afin de lancer un débat ministériel sur les mesures à prendre pour régler les grands problèmes liés au développement durable dans la région et entendre l'avis des ministres concernant la Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui doit avoir lieu au Brésil en 2012.² Les organisations collaborant à la conférence et les organisateurs de manifestations parallèles feront de brèves interventions pour expliquer leur point de vue sur les sujets à l'ordre du jour. Les ministres et chefs de délégation pourront se livrer à un dialogue interactif avec les experts invités. La Secrétaire exécutive résumera les délibérations de la table ronde.

10. Perspectives de politique générale dans la région de l'Asie et du Pacifique

Ce point de l'ordre du jour permettra aux ministres de faire connaître leur point de vue sur les problèmes émergents et persistants en matière de développement durable. Les ministres et chefs de délégation seront invités à faire une déclaration officielle de politique générale décrivant leur vision des enjeux du développement durable aux niveaux national, sous-régional et régional, leurs réalisations et leurs approches stratégiques et pratiques. La Conférence souhaitera peut-être également donner des indications sur les mesures concrètes et pratiques à prendre aux niveaux national, sous-régional et régional, en tenant compte d'Action 21, des résultats du Sommet mondial pour le développement durable et du processus préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable.

11. Examen du rapport des hauts responsables

La Conférence examinera le rapport des hauts responsables (E/ESCAP/MCED(6)/9) qui devrait comprendre les textes révisés du projet de déclaration ministérielle et du plan régional d'application qui, tous les deux, refléteront les discussions relatives aux tendances, problèmes, opportunités et perspectives de politique générale concernant le développement durable dans la région, sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan régional d'application pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique (2006-2010) ainsi qu'à l'examen approfondi des grands problèmes d'environnement et de développement et des stratégies d'intervention dans la région. Le rapport fera également ressortir les aspects essentiels des discussions sur les questions de fond et les problèmes soulevés.

12. Questions diverses

La Conférence pourra examiner toute autre question soulevée par les hauts responsables ou le secrétariat.

² Voir la résolution 64/236 de l'Assemblée générale, en date du 24 décembre 2009, par. 20-29.

13. Adoption de la déclaration ministérielle, du plan régional d'application pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique (2011-2015), des initiatives complémentaires et du rapport de la Conférence

La Conférence examinera, aux fins de leur adoption, le projet de déclaration ministérielle et le projet de plan régional d'application pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique (2011-2015), contenus dans le rapport des hauts responsables (E/ESCAP/MCED(6)/9). La déclaration ministérielle vise à réaffirmer l'engagement pris par les membres et membres associés de la CESAP de réaliser le développement durable, tandis que le plan régional d'application a pour objet de préciser les mesures de politique générale à prendre pour mettre en œuvre la vision décrite dans la déclaration. La Conférence examinera également les initiatives complémentaires destinées à faciliter la concrétisation du plan régional d'application. La Conférence examinera ensuite pour adoption le projet de rapport (E/ESCAP/MCED(6)/L.2).

14. Clôture de la Conférence

Des discours de clôture seront prononcés.
